

La réunion du comité exécutif de la Commission intérimaire, qui suivra celle des Parties contractantes, s'occupera principalement de questions de procédure, aussi bien celles qui ont trait aux travaux internes de l'Organisation que celles qui ont trait aux relations entre l'Organisation internationale du commerce et toute autre organisation internationale dont les travaux sont du même domaine.

L'Organisation internationale du commerce ne sera formellement établie que lorsque la majorité des cinquante-trois gouvernements signataires de l'Acte final de La Havane auront obtenu la ratification législative de la charte, c'est-à-dire probablement en 1949 au plus tôt. Dans l'intervalle, en s'engageant à mettre l'accord général en vigueur à titre provisoire, certaines des principales nations commerciales du monde contribuent donc déjà à l'établissement du régime de commerce multilatéral qui est le but ultime de l'Organisation internationale du commerce. Ces nations ont non seulement étendu les avantages de ce régime à une grande partie du monde, mais ont aussi fait bénéficier l'organisation d'une période d'expérimentation dont l'utilité se fera sentir lorsque l'ensemble de la charte entrera définitivement en vigueur.

DISCOURS

On peut se procurer des exemplaires des textes suivants de la Division de l'information, ministère des Affaires extérieures:

Thèse du Canada sur les questions dont est saisie l'Organisation des Nations Unies, par le général A.G.L. McNaughton, délégué du Canada auprès de l'ONU (New-York), le 2 août 1948. N° 48/41.

La collaboration entre le Canada et les Etats-Unis: leçon de paix à toutes les nations, par l'honorable Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, (Ogdensburg), le 17 août 1948. N° 48/42.

COMMUNIQUES AUX JOURNAUX

Nominations et mutations: MM. McInnes, Fournier, Teakles, Morin, Blanchette (4 août, n° 64).

Délai prévu pour les réclamations relatives aux biens situés en Italie (4 août, n° 65).

Thèse du Canada sur le sort des anciennes colonies italiennes (9 août, n° 66).

Présentation de candidats aux postes de juges à la Cour internationale de Justice par le Groupe national (22 août, n° 67).

Le général Crerar et M. Dupuy, représentants du Canada à l'introduction de la princesse Juliana des Pays-Bas, (27 août, n° 68).